Conditions Générales d'Utilisation (CGU) – Dirham World Halal

Préambule et Définitions

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après « CGU ») régissent l'accès et l'utilisation du site, de l'application et des services associés à la cryptomonnaie Dirham World Halal (ci-après « DWH »). En utilisant ces services, l'utilisateur accepte sans réserve les présentes conditions. La société opératrice, immatriculée sous statut IFZA FZCO à Dubaï, détient ou sollicitera les licences nécessaires auprès de la Virtual Assets Regulatory Authority (VARA) et, le cas échéant, de la Banque Centrale des Émirats Arabes Unis (CBUAE).

Les présentes CGU peuvent être modifiées à tout moment afin de se conformer aux évolutions réglementaires ou aux bonnes pratiques de marché. Les utilisateurs en seront informés par notification préalable.

Définitions principales :

- « Société » : l'entité opératrice de DWH.

- « Utilisateur » : toute personne ayant ouvert un compte et utilisant les services.

- « Compte » : espace personnel permettant d'accéder aux services.

- « Portefeuille » : solution de garde et de gestion des tokens DWH.

- « Livre Blanc » : document de présentation du projet, disponible sur le site officiel (informatif, non contractuel).

- « Shariah Supervisory Board » : comité d'experts religieux chargé de valider la conformité halal du projet.

- « Services Réglementés » : activités soumises à licence de la VARA et/ou de la CBUAE.

1. Objet

Les présentes CGU définissent les droits et obligations relatifs à l'utilisation des services liés à DWH, notamment l'ouverture de compte, la détention et le transfert de tokens, ainsi que la participation aux projets annexes présents ou futurs. En cas de contradiction entre le Livre Blanc et les présentes CGU, ces dernières prévalent.

2. Accès et inscription utilisateur

L'accès aux services est réservé aux personnes physiques majeures (≥ 18 ans) ou aux personnes morales ayant la capacité juridique. L'ouverture d'un compte requiert la réalisation de procédures KYC/AML incluant : fourniture de documents officiels (passeport, justificatif de domicile, photo d'identité) et vérification électronique. La Société peut refuser l'ouverture ou suspendre un compte si les informations fournies sont inexactes, ou si

l'utilisateur réside dans une juridiction interdite (pays sous sanctions internationales, OFAC, US persons non autorisées, etc.).

3. Services proposés

La Société met à disposition des Utilisateurs :
- L'acquisition et la détention de tokens DWH ;
- Des services de garde et de portefeuille ;
- Des transferts et règlements de tokens ;
- La participation à des projets annexes (immobilier tokenisé, fintech, initiatives humanitaires).

Certains services sont soumis à des licences spécifiques délivrées par la VARA ou la CBUAE et peuvent ne pas être disponibles dans toutes les juridictions.

4. Conformité réglementaire

Les services sont soumis au respect du cadre réglementaire des Émirats Arabes Unis et, le cas échéant, de l'Union Européenne :
- Virtual Assets Regulatory Authority (VARA) : licences obligatoires pour l'émission, la garde, le transfert, le courtage et le marketing ;
- Banque Centrale des Émirats Arabes Unis (CBUAE) : application du Payment Token Services Regulation 2024 si le token est utilisé comme moyen de paiement ou stablecoin ;
- AML/CFT : respect des obligations de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, incluant la Travel Rule (≥ AED 3 500) et l'enregistrement goAML ;
- Protection des données personnelles : conformité au Federal Decree-Law No. 45/2021 (PDPL).

L'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes et à jour et reconnaît que ses fonds peuvent être temporairement bloqués en cas d'investigations réglementaires.

5. Conformité éthique et halal

Le projet DWH est conçu en conformité avec les principes de la finance islamique. Il respecte les standards de l'AAOIFI et interdit notamment :
- le riba (intérêt),
- le gharar (incertitude excessive),
- le maysir (jeu de hasard),
- et toute activité contraire à la charia.

Le Shariah Supervisory Board indépendant valide et supervise la conformité éthique du projet et peut suspendre toute opération jugée non conforme.

6. Frais et commissions

Les frais applicables (transactions, garde, transferts) sont affichés sur le site officiel. Ils peuvent être modifiés par la Société avec un préavis de 15 jours. Les frais sont indiqués hors taxes applicables. Les objectifs financiers présentés dans le Livre Blanc (ex. valorisation du jeton) sont purement indicatifs et ne constituent pas une garantie contractuelle.

7. Risques et responsabilité

L'Utilisateur reconnaît que les crypto-actifs comportent des risques : volatilité, pertes totales ou partielles, attaques informatiques, forks de blockchain, évolutions réglementaires. La Société ne saurait être tenue responsable de ces risques, sauf en cas de faute lourde ou intentionnelle. Aucune garantie de rendement ou de valorisation n'est donnée. La Société décline toute responsabilité en cas de négligence de l'Utilisateur (perte de clés privées, erreurs de saisie, phishing). Une clause de force majeure couvre notamment les cyberattaques globales, interruptions techniques massives ou décisions gouvernementales exceptionnelles.

8. Suspension et résiliation

La Société peut suspendre ou résilier immédiatement l'accès de l'Utilisateur en cas de :
- Violation des présentes CGU ;
- Non-conformité aux règles KYC/AML ;
- Utilisation contraire à la charia ;
- Demande d'une autorité compétente (VARA, CBUAE, FIU, etc.).

Les fonds de l'Utilisateur peuvent être bloqués le temps d'une enquête réglementaire.
L'Utilisateur peut résilier son compte à tout moment en formulant une demande écrite ou électronique.

9. Marketing et communication

Toute communication publique (campagnes, influenceurs, événements) est soumise à l'approbation préalable de la VARA. La Société s'engage à ne publier aucun contenu trompeur ou promesse de rendement. L'utilisation du terme « halal » est justifiée par un avis formel du Shariah Supervisory Board. L'Utilisateur s'interdit toute utilisation non autorisée de la marque DWH (site miroir, groupe social, etc.).

10. Propriété intellectuelle

Tous les contenus, codes, logos, marques, documents et designs relatifs au projet DWH sont protégés par les lois applicables en matière de propriété intellectuelle. Toute reproduction non autorisée est interdite. La Société accorde à l'Utilisateur une licence personnelle, non exclusive et non transférable pour utiliser le site et l'application. Le reverse engineering et toute tentative de reproduction du code sont strictement interdits.

11. Acceptation électronique

L'acceptation des présentes CGU se fait par validation en ligne (case à cocher « J'accepte ») et confirmation par code OTP (email ou SMS). Cette acceptation a la même valeur qu'une signature manuscrite. La Société met en œuvre un dispositif renforcé de collecte, conservation et preuve de l'acceptation, conformément aux exigences réglementaires de la VARA, de la CBUAE et à la législation PDPL en matière de protection des données personnelles.

1. Versioning et re-consentement : Toute mise à jour majeure des CGU (version MAJOR) impose un nouveau consentement de l'Utilisateur. Les mises à jour mineures (MINOR) sont notifiées et peuvent requérir un re-consentement si elles concernent des clauses essentielles. Les modifications de type PATCH sont simplement communiquées à titre d'information.

2. Conservation des preuves : La Société conserve les journaux d'acceptation comprenant au minimum : identifiant utilisateur, version du document, hash du document, date et heure UTC d'acceptation, adresse IP, user-agent, empreinte appareil, méthode OTP et horodatage de validation OTP. Ces données sont scellées par un hash cryptographique et conservées pour une durée légale de 6 à 10 ans (ou toute durée imposée par la loi).

3. Reçu PDF scellé : L'Utilisateur est invité à conserver une copie des CGU. Il peut également obtenir, sur demande ou via son espace personnel, une copie PDF de la version acceptée, scellée par un hash et horodatée, servant de preuve contractuelle. Cette preuve peut être ancrée sur une blockchain publique à des fins d'antériorité.

4. Sécurité et anti-fraude : La Société applique des mécanismes de protection tels que la limitation du nombre de tentatives OTP, le verrouillage temporaire en cas d'échec répété, l'analyse des connexions (IP, géolocalisation, VPN) et la liaison du compte à une empreinte appareil. En cas d'anomalie détectée, la Société peut exiger un re-KYC avant de réactiver l'accès.

12. Droit applicable et juridiction

Les présentes CGU sont régies par le droit des Émirats Arabes Unis. Tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Dubaï (hors DIFC), sauf stipulation contraire prévue dans un accord d'arbitrage. En cas de recours à l'arbitrage, celui-ci sera conduit par le DIAC (Dubai International Arbitration Centre). En cas de divergence entre les versions française et anglaise des CGU, la version anglaise prévaudra.

13. Contact et réclamations

Pour toute question ou réclamation, l'Utilisateur peut contacter la Société via le formulaire officiel du site ou par e-mail. Les réclamations seront traitées conformément aux délais et procédures imposés par le Market Conduct Rulebook de la VARA.

14. Activités interdites

Sont strictement interdits dans le cadre de l'utilisation des services DWH :
- Trading à effet de levier, produits dérivés et toute forme d'intérêt (riba),

- Jeux de hasard, loteries, paris (maysir),
- Activités impliquant gharar (incertitude excessive),
- Privacy coins ou Anonymity-Enhancing Coins (prohibés par VARA),
- Yield farming, staking ou produits offrant une rémunération fixe assimilable à un intérêt.

La Société se réserve le droit de bloquer ou résilier tout compte en cas de violation de ces interdictions.

15. Forks, Airdrops et Delistings

En cas de fork ou d'airdrop, la Société, après consultation du Shariah Supervisory Board, décidera discrétionnairement de supporter, distribuer ou refuser les nouveaux actifs. Tout actif ou projet jugé non conforme aux principes de la charia ou aux règles de la VARA pourra être retiré (delist) avec notification préalable à l'Utilisateur.

16. Stablecoins et tokens de paiement

Si le jeton DWH ou tout actif associé est utilisé comme moyen de paiement ou stablecoin, ces services relèvent du Payment Token Services Regulation 2024 (CBUAE). L'accès pourra être restreint ou suspendu jusqu'à l'obtention des licences nécessaires auprès de la Banque Centrale des Émirats Arabes Unis.

17. Zakat et Waqf

Une partie des revenus et allocations prévues dans la tokenomics est destinée à la zakat et au waqf. Ces fonds sont gérés sur des comptes ségrégués, avec publication de rapports publics semestriels précisant le pourcentage alloué, les montants distribués et les bénéficiaires (ONG ou projets validés par le Shariah Supervisory Board).

18. Restrictions géographiques et utilisateurs

L'accès aux services est interdit aux personnes résidant dans des juridictions sous sanctions internationales, aux US Persons sauf autorisation expresse conforme au droit américain, et aux résidents de l'Union Européenne tant que les exigences du règlement MiCA (Markets in Crypto-Assets) ne sont pas remplies.

19. Gouvernance DAO

Le projet DWH prévoit une gouvernance communautaire de type DAO (Decentralized Autonomous Organization). Les détenteurs de jetons peuvent participer aux votes selon un mécanisme proportionnel aux jetons détenus, sous réserve de quorum. Le Shariah Supervisory Board dispose d'un droit de veto sur toute décision contraire aux principes de la charia.

20. Portefeuilles (Custodial et Non-custodial)

Les services de portefeuille peuvent être custodial (garde assurée par la Société) ou non-custodial (l'Utilisateur est seul responsable de ses clés privées). En cas de portefeuille non-custodial, la Société n'a aucun accès ni responsabilité en cas de perte des clés ou des actifs.

21. Sécurité et divulgation de vulnérabilités

La Société met en œuvre des mesures de cybersécurité avancées et encourage la divulgation responsable de toute vulnérabilité. Un protocole d'arrêt d'urgence (emergency stop) pourra être activé en cas d'exploit sur un smart contract. La Société peut mettre en place un programme de bug bounty pour renforcer la sécurité.

22. Obligations fiscales

Chaque Utilisateur est seul responsable du respect de ses obligations fiscales dans sa juridiction de résidence. La Société ne fournit pas de conseils fiscaux et ne saurait être tenue responsable d'un manquement de l'Utilisateur à ses obligations locales.

23. Réclamations et délais de traitement

Les réclamations sont traitées conformément au Market Conduct Rulebook de la VARA. La Société accuse réception de toute réclamation sous 2 jours ouvrés et s'efforce d'apporter une réponse sous 15 jours ouvrés.